

Procès-verbal
Séance du Conseil
Municipal
Du 23 février 2018

Présents : Messieurs DUCLOS Emmanuel, DUVAL Marie-Joseph, HENIN Olivier, MALLARD Jacques et MOINET Laurent

Madame PETIT Sophie

Absents : Madame LAMER Josette pouvoir à Monsieur DUCLOS Emmanuel, Monsieur HENIN Laurent pouvoir à Madame PETIT Sophie, Mesdames DEGUINE Sandrine et HAYE Laëtitia et Monsieur EQUEY José

L'an deux mil dix-huit, le vingt-trois février, à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Dampierre en Bray, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121 - 11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est ouverte à 20 heures 30 sous la présidence de Monsieur Emmanuel DUCLOS, Maire.

Monsieur Olivier HENIN est élu secrétaire de séance.

Adoption des procès-verbaux

Les procès-verbaux de la séance du 20 octobre 2017 et de la séance du 5 décembre 2017 sont adoptés à l'unanimité.

Délibération d'investissement, programme aménagement de la place

Monsieur Le Maire expose que la phase 1 du projet d'aménagement de la Place bénéficie déjà d'une subvention au titre du FEADER "Pour un Tourisme Rural" et que les phases 1 et 2 du projet dont le coût prévisionnel s'élève à 220 000 € HT soit 264 000 € TTC sont susceptibles de bénéficier d'une subvention du Conseil Général, d'une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et d'une subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL).

Le plan de financement serait le suivant :

- Coût total HT (phase 1 et 2) : 220 000 € HT
 - Programme FEADER : 33 919,50 €
 - Subvention du Conseil Général 25 % : 55 000,00 €
 - DETR 30 % : 66 000,00 €
 - DSIL : 21 080,50 €
 - Autofinancement : 44 000,00 €

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité :

- d'approuver le projet concernant l'aménagement de la Place
- adopter le plan de financement exposé ci-dessus,
- de charger le Maire pour solliciter les subventions susceptibles d'être allouées,
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2018,

Maîtrise d'œuvre aménagement de la Place

Monsieur Le Maire propose de reporter la désignation du maître d'œuvre pour les travaux d'aménagement de la Place dans l'attente de recevoir des éléments permettant une comparaison des offres.

Le Conseil Municipal décide de visiter des communes avec des aménagements semblables à ceux envisagés afin de définir les idées de base face au projet du maître d'œuvre.

Devis travaux

Monsieur Le Maire présente à l'assemblée les devis pour la réalisation du garde-corps sécurisant l'accès à la salle des fêtes. Après avoir étudié les aspects esthétiques et le coût des différents modèles, le Conseil Municipal décide de privilégier un modèle basique et d'étudier la possibilité d'y insérer des panneaux décoratifs identiques à ceux de l'école.

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que concernant la salle des fêtes, il reste deux points d'amélioration à étudier qui sont l'achat d'une auto-laveuse et le réglage de la hotte dont le bruit est supérieur à la réglementation autorisée.

Monsieur Le Maire consulte le Conseil Municipal sur deux offres de prestation de nettoyage des bâtiments. Après avoir étudié ces propositions, le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de l'entreprise Deloffre basée à Chambors.

Monsieur Le Maire présente un devis pour la réparation de la toiture de l'Eglise St Pierre. Le devis étant alourdi par la nécessité de louer un engin de levage. L'assemblée propose de négocier la réparation de la Chapelle de Beuvreuil par la même occasion.

Divers

Suite aux intempéries et afin de préserver la voirie, Monsieur Olivier Hénin propose de faire une demande écrite au SIEAE de l'Epte pour obtenir l'autorisation de curer le cours d'eau sur la parcelle communale rue Chouquet.

Pour permettre la mise en conformité de certaines bornes à incendie, Monsieur Olivier Hénin propose de demander la modélisation d'une partie du réseau. Cette étude permettrait de savoir si en modifiant le diamètre du tuyau de distribution le débit de la borne incendie serait amélioré. Un devis sera demandé auprès du SIAEPA de Sigy afin de connaître le coût de cette étude.

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que des contrôles accrus de vitesse vont être réalisés sur la RD915 qui a été désignées par la délégation à la sécurité routière pour la création d'itinéraires radars. Les problèmes de vitesse font régulièrement l'objet de signalement en mairie. Pour lutter contre les excès de vitesse, le Conseil Municipal décide de mieux signaler les hameaux et d'y limiter la vitesse. Monsieur Olivier HENIN propose de déplacer l'entrée d'agglomération "Rue Principale" en venant du rond-point pour être en adéquation avec le développement des constructions. Un recensement des panneaux signalétiques nécessaire sera réalisé.

Monsieur le Maire annonce que l'ordre du jour est épuisé.
La séance est levée à 23h30

A collection of handwritten signatures in black and blue ink, located at the bottom left of the page. There are approximately six distinct signatures, some appearing to be in blue ink and others in black.